



GUIDE DES

COLLECTIFS LOCAUX

Juin 2019



Sommaire

Vous trouverez dans ce document toutes les informations utiles pour porter le Pacte pour la Transition dans votre commune en vue notamment des élections municipales de 2020. Le Pacte doit s'inscrire dans une démarche collective, ce guide a vocation à soutenir les individus qui souhaitent créer un collectif, et à aider les collectifs existants à s'organiser !

Mais au juste, ça veut dire quoi « porter le Pacte » ?

Cette initiative, fruit de 18 mois de travail porté par une cinquantaine d'organisations, est centrée autour de [32 mesures](#) et 3 principes transversaux, des clés pour actionner localement une transition écologique, sociale et démocratique à la hauteur des enjeux actuels.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du champ de compétences des communes et intercommunalités, et sont pensées pour être mises en œuvre dans une logique favorisant au maximum la participation citoyenne et même la co-construction entre élu.es et habitant.es de la commune !

Ce Pacte doit vous servir de guide pour agir en faveur de la transition, habitant.es et élu.es main dans la main. Vous êtes les mieux placé.es pour savoir ce qui doit bouger ou être préservé dans votre commune. Ce document vous donnera des clés pour vous organiser mais sentez-vous libre de les adapter ! Afin que les prochains mandats locaux (2020-2026 - les élections municipales auront lieu en mars 2020) permettent de faire face, localement, aux urgences écologiques et sociales, nous vous invitons à vous engager et à obtenir des engagements des candidat.es aux municipales de votre commune, sur un minimum de [10 mesures du Pacte](#).

Si ce document ne répond pas à toutes vos attentes, écrivez-nous à [pacte \[à\] transition-citoyenne.org](mailto:pacte@transition-citoyenne.org) et nous ferons notre mieux pour vous répondre !

Sommaire

I. Comment créer votre collectif local ?

II. Comment animer le collectif une fois créé ?

III. Comment rendre visible l'action de votre collectif local ?

Annexe : Historique de construction du Pacte pour la Transition, Partenaires nationaux, etc.



I. Comment créer votre collectif local ? (1/2)

ÉTAPE 1

Inscrivez-vous sur le site pacte-transition.org via la page « **S'engager** », en renseignant le code postal de la commune où vous souhaitez vous engager. Le formulaire vous indiquera alors si vous êtes dans l'une ou l'autre des deux options suivantes :

- **Option A Vous êtes le ou la première de votre commune à vous inscrire ici :** Votre premier défi sera d'**identifier des compagnons de route pour l'aventure**. Pour cela : parlez-en autour de vous ! Il n'y a rien de tel que le bouche à oreille. Voisin.es, familles, ami.es, associations locales,... Pas de limite ! La seule : ces collectifs locaux sont réservés aux habitant.es des communes qui ne comptent pas se présenter aux élections municipales (voir [charte des collectifs locaux](#)). Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi utiliser les réseaux sociaux pour identifier des personnes susceptibles d'être intéressées, par exemple en vous adressant aux communautés locales engagées dans la transition (en particulier antennes locales des organisations partenaires du pacte). La section III du guide vous donnera également accès à des visuels (logos, affiches, flyers) qui vous épauleront dans votre communication. **Invitez les personnes intéressées à s'inscrire, comme vous, sur pacte-transition.org** afin ensuite d'être répertoriés sur la carte des collectifs et que d'autres personnes puissent vous rejoindre. Vous êtes deux ou plus ? À vous l'option B !
- **Option B Il existe une ou plusieurs personnes déjà inscrites sur ce site dans votre commune :** vous pouvez commencer par organiser une rencontre (c.f plus bas « la première réunion ») ! Pour vous mettre en relation, **des listes de diffusion mail** (suivant le format : pacte-XXXXX@listes.transition-citoyenne.org où XXXXX est votre code postal) **sont automatiquement créées**. Pour voir qui est inscrit sur cette liste, dans le message de bienvenue sur la liste vous n'aurez qu'à suivre ce [tutoriel](#) **Lancez-vous : écrivez un premier message aux personnes de votre commune déjà inscrites sur cette liste de diffusion pour manifester votre motivation !**



I. Comment créer votre collectif local ? (2/2)

ÉTAPE 2

Organisez une première rencontre !

- Une fois votre collectif local créé sur le site pacte-transition.org et donc visible par d'autres personnes de votre commune, vous pouvez organiser un premier temps pour vous rencontrer et discuter :
 - ✓ Des **envies** des participant.es (et donc des thématiques à privilégier) ;
 - ✓ Des **compétences et expertises** des un.es et des autres (par thématique mais aussi sur la communication, les ressources numériques, etc.) ;
 - ✓ De vos **disponibilités**.
- Aborder ces sujets devrait vous permettre d'**identifier** quels sont **vos besoins**, et en particulier **combien de personnes** (et avec quels profils) **vous manquent pour former un bon collectif**. Par exemple, il est intéressant d'avoir avec vous des personnes au point sur les politiques locales, des connaisseurs de la mobilisation, de la communication, du tissu associatif local, etc.
- **La diversité des membres du collectif** et des personnes qui vous soutiennent est importante pour la démarche sur le long terme, qui doit être la plus inclusive possible. Cette diversité vous rendra aussi beaucoup plus crédibles aux yeux des candidat.es et élu.es que vous approcherez. Selon les sujets qui vous intéressent, n'hésitez ainsi pas à vous rapprocher de parents d'élèves, utilisateurs de bicyclettes, membres d'AMAP, etc.
- Lors de cette première rencontre, n'oubliez pas de lire la [charte des collectifs locaux](#) pour vérifier que vous êtes prêt.es à vous engager dans cette démarche !

Vous êtes élu.e ou candidat.e et souhaitez porter le Pacte ?

- N'hésitez pas à **vous inspirer des 32 mesures** pour construire votre programme !
- Les **collectifs locaux** inscrits sur le site pacte-transition.org doivent être **indépendants de toute liste** (puisque l'un des objectifs est de rencontrer plusieurs candidat.es afin qu'ils et elles s'engagent sur au moins 10 mesures), votre liste ne peut donc pas devenir un collectif local pacte, et le collectif local pacte ne peut pas être un organe de votre liste.
- Une personne inscrite sur une liste candidate aux élections **ne peut pas participer à un collectif local pacte**. Si vous êtes proches d'un parti ou d'une organisation, **soyez transparent.e** sur l'existence de ces liens et veillez à ce qu'ils ne mettent pas à mal la **crédibilité du collectif** vis à vis des candidat.es à rencontrer !



II. Comment animer le collectif une fois créé (1/2) ?

Quelques conseils pour bien vous organiser...

- Vous avez créé un collectif et organisé votre première rencontre ? Félicitations ! Il s'agit maintenant de ne pas trop se disperser et pour cela de vous organiser ! Pour vous faciliter la tâche, voici un petit [calendrier](#) du Pacte, qui reprend les temps forts et les phases d'actions autour du Pacte.
- Il est important, et surtout si vous réussissez à recruter largement, de **répartir de manière claire les rôles au sein du collectif**. Quelques exemples de rôles à distribuer :
 - ✓ **Animation** du collectif (organisation des rencontres, ordres du jour, etc.) ;
 - ✓ **Choix des mesures** prioritaires (voir page suivante) ;
 - ✓ **Liens avec les candidat.es** aux élections municipales ;
 - ✓ **Communication externe et Relations presse** ;
 - ✓ **Lien avec l'équipe de coordination nationale du Pacte** : nous vous demanderons en effet de nous partager quelques infos sur votre activité, en particulier si vous signez des pactes avec des candidat.es aux municipales, et vous proposerons au moins tous les mois un webinaire pour tenter de répondre à vos questions ;
 - ✓ **Événements** ;
 - ✓ **Recrutement et accueil** des nouvelles personnes au sein du collectif ;
- Pour vous organiser de manière démocratique et faciliter votre collaboration, n'hésitez pas à utiliser et vous inspirer des **outils de la gouvernance partagée** (retrouvez les ressources de l'Université du Nous [ici](#)) ;
- Pensez également à choisir un **canal de communication commun interne** à votre groupe, qui convient à toutes et tous pour faire circuler des informations, échanger sur votre projet et organiser vos prochains rendez-vous. Quelques idées :
 - ✓ **Liste de diffusion mail** en `pacte-XXXXX@listes.transition-citoyenne.org` déjà communiquée – voir page 2 de ce guide ;
 - ✓ **Salon messagerie** : vous pouvez vous enregistrer sur notre [serveur RocketChat](#) (outil libre et gratuit, version web ou téléchargeable) et rejoindre le canal général « Pacte_collectifs_locaux » ou même créer votre canal local) ;
 - ✓ **Conversation WhatsApp ou Telegram** ;
 - ✓ **Salon Discord** ;
 - ✓ **Groupe Facebook** ;
 - ✓ **Outil de débat** : [Loomio](#) ;
 - ✓ **Prise de notes, liste de tâches, agenda, échange de documents** : suite [Framasoft](#).

II. Comment animer le collectif une fois créé (2/2) ?

Définir ensemble une stratégie

Si le Pacte pour la Transition propose 32 mesures à mettre en œuvre dans les communes, nous recommandons dans un premier temps d'**identifier les mesures qui correspondent à vos envies et priorités, aux caractéristiques de votre commune**, et aux élu.es et candidat.es avec qui vous allez échanger. **Pour qu'un Pacte soit considéré comme signé et qu'il puisse être relayé**, à terme sur le site pacte-transition.org sur une page dédiée aux signatures, **il faudra vous engager, vous et les listes candidates, sur un minimum de 10 mesures** (et idéalement plus encore !).

- Vous pourrez trouver [en PDF](#) et sur le [site du Pacte](#) la liste des mesures. Elle est accompagnée de trois principes transversaux de mise en œuvre qui guident l'application d'un Pacte localement. Chaque mesure est déclinée en **trois niveaux d'ambition progressifs** et en **fiches techniques – prochainement disponibles sur la page « Mesures » du site, qui précisent les mesures de façon très concrète**.
- Pour choisir les mesures qui vous semblent prioritaires, tenez compte :
 - ✓ Des **motivations et compétences** des personnes composant le collectif ;
 - ✓ Des motivations et **préoccupations des habitant.es** de votre commune (pour les connaître, vous pouvez vous inspirer des pages suivantes de ce guide : technique des gommettes, forum citoyen, etc.) ;
 - ✓ Des forces du **tissu associatif de votre territoire**, qui pourra être un appui de poids dans vos échanges ultérieurs avec les candidat.es et élu.es et une force pour mobiliser les habitant.es. Tenez-vous au courant des combats des associations de votre territoire ! Rendez-vous sur le [Transiscope](#) pour repérer les acteurs proches ;
 - ✓ De **l'action et les préoccupations de votre municipalité** : votre commune travaille-t-elle déjà sur l'agriculture, l'eau, les mobilités vertes ? Vous serez d'autant plus percutant.es dans vos propositions en sachant **ce qui a été mis en place dans votre commune ou intercommunalité**. Pour cela, participez aux espaces de participation existants : conseils municipaux, conseils de quartier, etc.
- Ne vous précipitez pas pour faire signer le Pacte aux candidat.es : la plupart ne se déclareront que dans les quelques mois précédents la campagne, **mettez à profit l'été et le début de l'automne pour choisir vos projets et vos combats, mobiliser et sensibiliser les habitant.es de votre commune à votre démarche**. Vous pouvez vous fixer l'objectif de **vous faire connaître des candidat.es** aux élections municipales (en commençant par ceux dont vous vous sentez le plus proche) **d'ici au début de l'hiver 2019/2020**, et d'**avoir rencontré quelques candidat.es (voire les élu.es) pour le tout début de l'année 2020**.
- Sachez ajuster vos ambitions aux moyens du collectif et à ce qui a été fait pour l'instant dans votre commune, pour les réajuster régulièrement en cours de campagne puis de mandat.



III. Comment rendre visible

l'action de votre collectif local ? (1/2)

Afin de recruter de nouvelles personnes pour votre collectif, mais aussi pour que davantage d'habitant.es de votre commune participent à la réflexion sur les priorités pour la commune en matière de transition écologique (choix des mesures, etc.), il vous faudra **communiquer sur plusieurs supports**, voire organiser des événements ouverts au public (voir page suivante).

Vous trouverez via ce lien - <https://bit.ly/2EO37X9> - des supports de communication : flyer, affiche personnalisable, logo du Pacte, police, charte graphique, etc. N'hésitez pas à les utiliser et à en imprimer certains !

- **Partagez des informations sur le Pacte, votre collectif local** et son travail **sur les réseaux sociaux**. Vous pouvez également passer par les groupes thématiques de votre commune s'il en existe. Pour cela, vous pouvez vous inspirer de ce [kit de communication](#).
- N'hésitez pas à **afficher dans des espaces prévus à cet effet** (mairie, école, maison des associations, bar associatif, etc) des informations sur votre collectif et le lieu et la date de votre prochaine réunion.
- Vous pouvez également **tenir des stands ou organiser des rencontres lors d'événements se déroulant dans votre commune**. N'hésitez par exemple pas à organiser un rendez-vous lors de la prochaine [Fête des Possibles](#) pour parler de transition sur votre territoire ! Ce peut être l'occasion de sonder les habitant.es de votre commune sur leurs préoccupations, pour cela n'hésitez pas à utiliser la **technique des gommettes** : imprimez en grand format les 32 mesures, et demandez aux passant.es d'indiquer une gommette bleue en face des mesures importantes et une rouge en face de celles sur lesquelles ils et elles seraient prêt.es à s'impliquer !
- Si d'autres personnes ou collectifs locaux sont aussi mobilisés autour du Pacte dans la Transition dans votre **intercommunalité**, ce peut être l'occasion de travailler sur les mêmes thématiques, beaucoup de leviers sur les politiques environnementales, sociales ou démocratiques se situant à cet échelon. Vous trouverez sur le site du [Pacte pour la Transition](#) une **carte des collectifs locaux, qui vous permettra de voir** (et contacter) **les éventuels collectifs de votre intercommunalité**. Le [groupe Facebook des collectifs locaux](#) du Pacte pour la Transition est aussi fait pour faciliter le partage d'information et la mise en relation.
- Lorsque vous savez déjà sur quels sujets et mesures vous allez vous mobiliser, vous pouvez aussi **organiser une pétition** à adresser à l'ensemble des habitant.es de votre commune.



III. Comment rendre visible

l'action de votre collectif local ? (2/2)

Organiser un débat ou un forum citoyen

Décider de quoi parler

Selon où vous en êtes dans votre commune, l'organisation d'un débat peut être l'occasion d'inclure un plus large public dans le travail de votre collectif local. Vous pouvez ainsi organiser un forum pour définir collectivement des mesures prioritaires dans votre commune, ou bien plus tard, organiser un débat autour d'une thématique particulière.

Qui inviter ?

N'hésitez pas à diffuser largement l'annonce de votre événement autour de vous, en passant notamment par les associations du territoire intéressées par le sujet. En période de campagne, vous pouvez également inviter des représentant.es des listes se présentant dans la commune, pour faire parler de votre initiative. Si le débat s'y prête, contactez éventuellement un.e ou des expert.es de votre sujet pour les faire participer et avoir une nouvelle perspective.

L'animation !

Selon les sujets abordés, la dynamique que vous voulez donner à la rencontre et le nombre de participant.es, plusieurs formats d'animation sont possibles. Exemples : organiser un ciné-débat sur une thématique déjà identifiée, un cercle samoan pour faire parler les participant.es de leurs priorités pour la commune, un café du monde pour faire émerger de nouvelles idées.

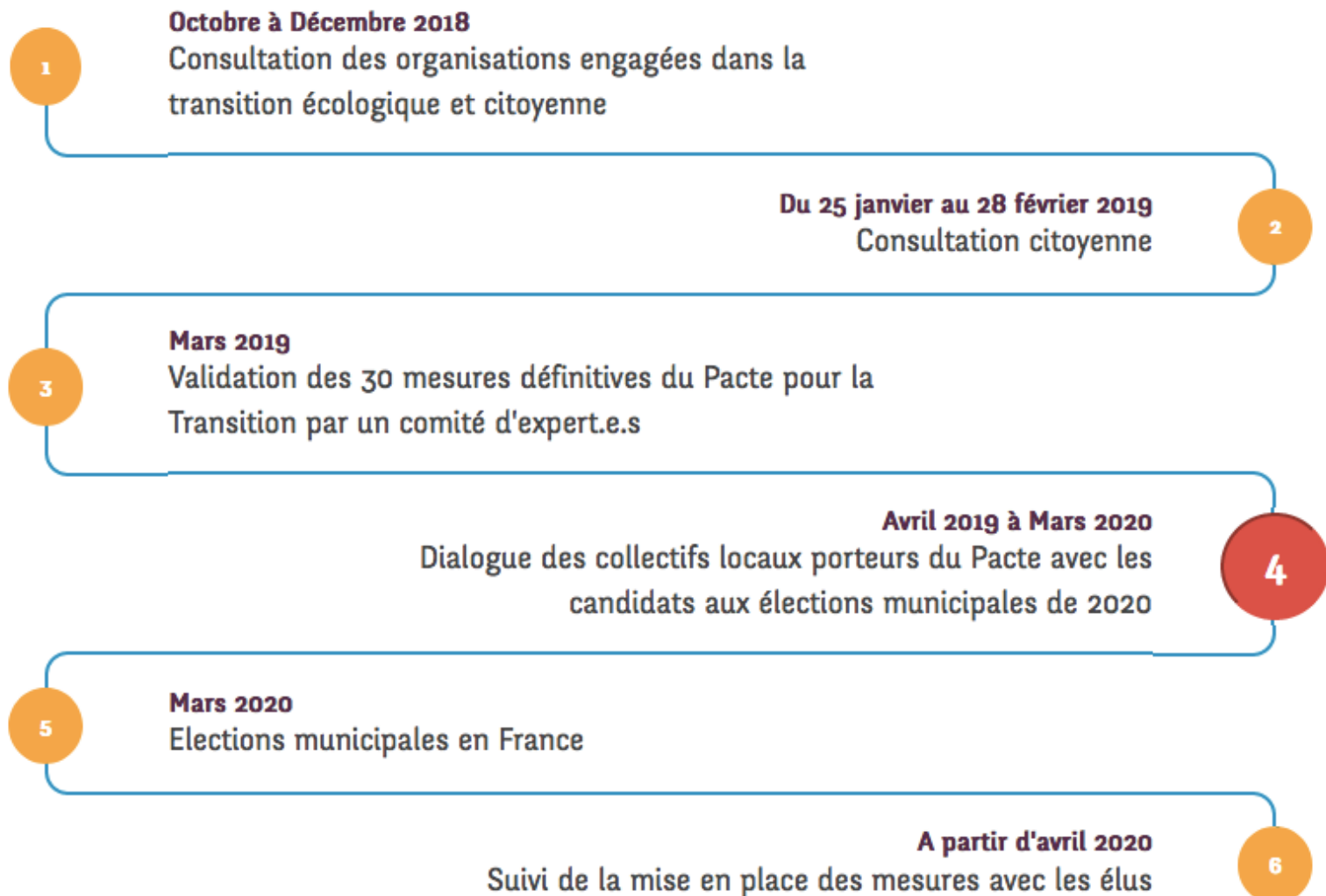
Vous pourrez retrouver [sur leur site](#) les ressources mises à disposition par le mouvement des Colibris, sur la facilitation de formats de débats favorisant la participation. Pour vous accompagner sur la facilitation, vous pouvez solliciter des personnes et associations ayant l'habitude d'organiser des débats.

Autre idée pour introduire cette démarche dans votre commune : organiser une projection de film suivie d'une discussion ! Vous trouverez sur cette page des idées de films et conseils pour organiser une projection : <https://bit.ly/2KeeGek>

Annexe 1

Calendrier d'élaboration

et de portage des mesures



Annexe 2

Les organisations

soutenant le Pacte

Le Pacte pour la Transition a été impulsé par le Collectif pour une Transition Citoyenne (CTC) en partenariat avec une cinquantaine d'organisations :



CétéQuoi ?

Le **Collectif pour une Transition Citoyenne (CTC)**, est un réseau de 27 mouvements engagés dans la transition écologique, sociale et humaine. Indépendant, non partisan et laïque, le Collectif oeuvre à coordonner les actions de ses membres afin de faire davantage résonner la transition citoyenne.

L'action du Collectif s'articule autour de deux grands projets impliquant les membres mais aussi des structures non membres : la **Fête des Possibles** et le Pacte pour la Transition.

The background is a solid dark purple. It is decorated with several abstract geometric shapes: a large orange oval in the top left, a smaller orange triangle in the top center, a blue curved shape in the top right, a blue curved shape in the bottom left, and an orange triangle in the bottom center. There is also a small orange oval in the middle right.

Pour en savoir plus :
www.pacte-transition.org



[PacteTransition](https://www.facebook.com/PacteTransition)



[@PacteTransition](https://twitter.com/PacteTransition)

Une question ?

[pacte \[@ \] transition-citoyenne.org](mailto:pacte [@] transition-citoyenne.org)